



Fraude bancaire : bataille légitime même pour les petits montants

Commentaire d'arrêt publié le **04/03/2025**, vu **337 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Fraude bancaire : bataille légitime même pour les petits montants : un cas de fishing et de spoofing

Les décisions concernant les cas de fraude bancaire ne visent pas que des détournements de sommes importantes. Heureusement, les justiciables victimes de détournements moindres peuvent également obtenir gain de cause, de même qu'il leur faut en revanche compter d'avancer dans l'attente les frais de procédure y afférents.

La décision très récente du Tribunal judiciaire de Lille rendue à l'occasion d'une fraude bancaire (*fishing et spoofing*) sur un enjeu d'à peine plus de 2.000 euros est l'occasion de se pencher sur la question (TJ Lille, Chambre 10, 11 févr. 2025, n° 24/05705).

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.village-justice.com/articles/fraude-bancaire-bataille-legitime-meme-pour-les-petits-montants,52504.html>